

DIRECTION GENERALE OPERATIONNELLE DE
L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES
ET DE L'ENVIRONNEMENT



Département de la Nature et des Forêts

LOCATION PUBLIQUE DU DROIT DE CHASSE PAR SOUMISSION

Lot 1 : En forêt domaniale du Bois du Roi (DALHEM)
Superficie totale de 58,98 ha

Lot 2 : En forêt domaniale de Sandron (MARCHIN)
Superficie totale de 93,50 ha

A la diligence du Directeur du Département de la Nature et des Forêts à **LIEGE – Direction extérieure de Liège – Rue Montagne St Walburge, 2 Bât. II à 4000 LIEGE** et sous sa présidence, il sera procédé, par adjudication publique, à la location du droit de chasse précité le **29/06/2023** dès **10 H 00** à **Rue Montagne St Walburge, 2 Bât. II à 4000 LIEGE** pour le compte de la Région wallonne.

Les modalités qui régissent cette location sont reprises dans le cahier général des charges approuvé le **16/02/2021** par le bailleur et dans le cahier spécial des charges qui l'accompagne.

Les soumissions sont remises obligatoirement en mains propres au Directeur précité le jour même de la séance d'adjudication publique. Les mesures sanitaires liées au COVID-19 seront respectées. Une seule personne par candidature sera acceptée en séance.

Tout lot non adjugé à l'issue de cette adjudication publique du droit de chasse, sera remis en location, aux mêmes clauses et conditions, également par soumissions, lors d'une nouvelle adjudication publique qui aura lieu le **06/07/2023** dès **10 H 00** à **Rue Montagne St Walburge, 2 Bât. II à 4000 LIEGE**.

Les soumissions seront remises obligatoirement en mains propres au Directeur précité le jour même de cette nouvelle séance d'adjudication publique.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du cahier général des charges et du cahier spécial des charges en s'adressant :

- à la Direction de la Nature et des Forêts à **LIEGE – Rue Montagne St Walburge, 2 Bât. II à 4000 LIEGE – 04/224 58 71**
- au Cantonnement de Liège à **LIEGE – Rue Montagne St Walburge, 2 Bât. II à 4000 LIEGE – 04/224 58 72**

Pour visiter les lots, s'adresser à l'agent du triage mentionné pour le lot dans le cahier spécial des charges (les visites seront possibles du 5 au 23 juin 2023).